

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-873/SG/FIN autorisant M. Marcou et M. Salavouras Dimitrios à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, zone industrielle sud (partie du Titre foncier n° 1352) .

n° 73-873/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
4 juin 1973

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1973

Date du numéro
25 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Marcou et M. Salavouras Dimitrios sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5643,75 mètres carrés environ — lot n° 133, sis à Djibouti — zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1352 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.